

DOSSIER

Étude d'Éléphant

de y. Gaspar.

79. 3889

[illegible]

MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
des
BEAUX-ARTS

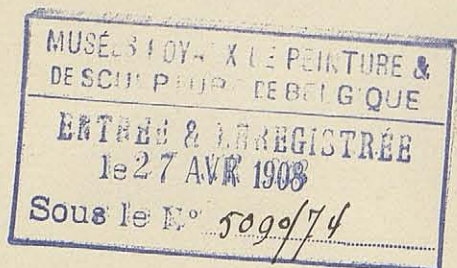
N^o 24571

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de
l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE :

Bruxelles, le 27 mars 1908.



Messieurs,

A la vente publique qui a eu lieu récemment à Anvers des tableaux délaissés par feu Théodore Verstraete, il a été procédé, par les soins de mon administration, à l'acquisition d'une esquisse, Nuit à Brasschaet, que j'ai l'honneur de vous soumettre en vue de son acceptation éventuelle et de son placement dans les collections du Musée.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

A la Commission directrice des Musées royaux
de peinture et de sculpture.

Jeudi 30 avril



Mon cher Frereus

L'esquisse de Verstraete a été retenue
pendant quelques jours dans le Cabinet
du Ministre. J'ai pu la faire retirer
hier, rien ne s'oppose à ce qu'elle
soit transportée au Musée. Ne pensez
vous pas que le plus simple serait
que vous la fassiez prendre ? Sinon
je vous l'envoierai par Mommens.
Ce n'est pas très grand mais
il y a un verre sur la peinture.
Il faudrait deux hommes et
- peut-être - une civière.

L'éléphant

de Gaspar doit être, je crois, exposé
au prochain biennal d'Anvers. Verhulst
lui a envoyé son nouvel avis
d'avis à soumettre l'objet à
l'examen de la Commission des
Musées.

Quant au "Morren" et me
semble que l'initiative était
venue du Musée? Cela tourne
au vaudeville mais Morren
croit que c'est un mélodrame!

Bien à vous

Fantombotto

Vous serez délégué du Gouvernement à
Liège (conférence des anciens élèves de l'Académie)
Le Ministre veut d'en décider ainsi.

Bruxelles, 28 mars
1908

MINISTÈRE



DES

SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION

DES BEAUX ARTS

Cher monsieur Pieris,

M. Ceviser, encadreur,
qui s'est au service du musée,
se plaint de se voir supplanté.
Je ne me suis jamais mêlé de
choisir des fournisseurs. Précédem-
ment, pour ce qui concerne les
fournitures d'encadrements, je pense
que c'est M. Cardon qui avait la
haute main.

En principe, je pense que
lorsqu'on a un fournisseur, il est
équitable de le conserver à moins

qu'il n'ait cessé de faire conven-
ablement ce qu'on lui demande
ou qu'en s'adressant ailleurs on
ne puisse réaliser une raisonnable
économie. Est-ce le cas dans
"l'espèce"? Je crois que vous
devriez examiner et donner,
le cas échéant, vos raisons à
M. Cerisier.

J'ai soumis au ministre une
note avec mes propositions pour
la "Libre Esthétique", et en même
temps un projet de lettre. S'il
y donne suite en temps voulu,
cette lettre arrivera à la commission

pour la séance de lundi. Je
répète à cette occasion ce que je
vous ai dit. Chaque année, à
l'occasion de cette exposition, ou
d'autres où il s'agit question de
faire des achats, le ministre faisait
part de ses choix à la commission,
pour que celle-ci votât sur l'ad-
missibilité. C'est la voie normale,
la seule conforme au règlement,
texte et esprit. J'ai demandé
à Wankers l'autre jour comment
il se faisait que la commission
avait décidé de se réunir pour
examiner en corps l'exposition
et y faire des choix; il m'a
répondu qu'il s'était borné à

parler du tableau de Morren, et
comme plusieurs de ses collègues ne
l'avaient pas vu, à proposer que
la commission allât le voir. Elle y est
allée et s'est mise à proposer à tout et

à travers
diverses
choses,
au mépris
de la
règle et
des
précédents.

J'ai proposé moi-même ce
tableau au Ministre, bien qu'il
ne me satisfasse pas pleinement (et
l'artiste non plus, qui ne le vendra
pas sans l'avoir repris). J'ai
proposé aussi le marbre de Du Bois
et l'Eléphant de Gaspar. Bien
entendu, ceci est une simple rensei-
gnement privé, puisque le ministre
ne m'a pas fait part de sa décision.

J'insiste pour que vous
m'aidiez à faire en sorte que les
choses se passent régulièrement, sans
quoi, il y aura des conflits.

Veuillez agréer, cher monsieur
Furius, l'expression de mes meilleurs

3
surtout

St. - Vincent

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE
ET DES
TRAVAUX PUBLICS.
—
ADMINISTRATION
DES
BEAUX ARTS.

N°

ANNEXE.

Bruxelles, le 19 mai 1908.

Reçu en retour de la
Commission des Musées royaux
de Peinture et de Sculpture la
esquisse intitulée "Mud à Brassehaert"
de H. Verstraete.



J. P. Dewij

POUR LE MINISTRE :

Le Directeur,

A M

Cher monsieur Fierens,

Je vous ai dit, je crois, que
j'ai fait des propositions au
ministre en ce qui concerne la
L. E. Il n'y a pas donné
suite, jusqu'à présent.

Bien à vous E. Verl —

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

SECRÉTARIAT.

N^o 5103.

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur M^r J. G.

Signature le 12-5-08

Copié le

Retour le 15-5-08

Expédié le

Inventaire.

Exercice 19

Loi du Article

Allocation	
Crédit au	
Liquidation	
Disponible	

Chapitre No

Prévision	
Crédit au	
Liquidation	
Disponible	

Bruxelles, le 12 mai 1908

Monsieur le ministre
Comme suite
en réponse à votre lettre
du 23 avril écoulé, nous
avons l'honneur de vous
faire connaître que notre
Collège, en sa séance du
11 mai courant a émis
un vote favorable à l'entrée
dans la collection des
musées de l'œuvre de
M^r Jean Gaspar Stude d'Esphang
(à exécuter en bronze).

Par votre notre Collège s'est
prononcé dans la même séance
pour la non acceptation
de l'esquisse de Verstraete;
huit à Brassaert sur
laquelle vous avez bien voulu
demander l'avis de la Commis-
sion directrice dans votre
lettre du 27 mars écoulé -
Veuillez - -

Le Secrétaire Le Président
J. G. C. G. G.

Br. 28-4-08

Dernières le même

En réponse à votre lettre du 23 avril 1908
nous avons l'honneur de vous faire
savoir que notre Collège ~~et de~~
~~de la~~ s'est prononcé pour
la non-admission du tableau de
M. Morren, ~~et~~ le Perron bleu - dans
la collection de bronzes royaux. ~~Les~~ ^{L'œuvre}
d'éléphants de M. Jean Gaspar
(à exécuter en bronze) ainsi que
l'esquisse de Jean Théodore Verstraete
Quint à Brassehaert dont vous voulez
bien entretenir notre Collège dans votre
lettre du 27 mars, ~~mais~~ n'ont pas
encore été remis dans la location des
bronzes; notre Collège n'a donc pu se
prononcer sur leur ~~sa~~ acceptation
d'ensemble et leur placement dans la collection
de bronzes. Veuillez en —

Minuté par J.G.

Signature le 28-4-08.

Reçu le 1-5-08

Copie le 1-5-08

MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS.

DIRECTION GÉNÉRALE
des
BEAUX-ARTS.

N° 32037.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de la Direction générale.

ANNEXE.

SOMMAIRE :

Bruxelles, le 23 Avril

1908.



Messieurs,

J'ai pris connaissance, avec intérêt, du vœu que
votre collège a émis de voir entrer dans les collections du
Musée la statue de M. Rodin, "St Jean Baptiste", dont un
exemplaire a été exposé à la "Libre Esthétique". Cet exemplaire
appartient à M. Wouters. Destin et n'est pas à vendre. Je tiens
compte toutefois du vœu exprimé, et j'espère pouvoir, dans
un temps non éloigné, vous faire part d'une circonstance
qui m'empêche de prendre une décision sur ce point en ce
moment.

A cette même exposition de la "Libre Esthétique"
figuraient certains ouvrages sur lesquels je voudrais avoir
votre avis au point de vue de leur entrée dans les collections
du Musée:

- 1: Le Perion-Blau de M. Georges Morren.
- 2: Etude d'éléphant de M. Jean Gaspar (à exécuter
en bronze.)

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma considération
très distinguée.

Le Ministre,

(Signature)

Or la Commission directrice des Musées Royaux
de Peinture et de Sculpture, à Bruxelles

25 mai 1937

*Socle amovible
27 mai à la main
Nouvel
clubs -*

Monsieur le Conservateur en chef,

Voulez vous donner les instructions pour le socle de la
Lionne en marche de Gaspard.

Le bois est prêt et payé. Il suffit de le mettre en main d'un
artisan.

votre dévoué

Remue

Téléphone 2595.

Fonderie Nationale des Bronzes

(ANCIENNE FIRME J. PETERMANN)

Société Anonyme.

23, rue Fontainas.

Saint-Gilles-Bruuxelles.

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Secrétariat

TÉLÉPHONE 9631

Bruxelles, le 2 juillet 1908

5103

J'aurais l'honneur de vous
à relever vos œuvres :
Eléphant, et en plâtre
qui doit être reproduite
en bronze

Veuillez }
_____ }